



HAL
open science

Albert O. Hirschman ou la possibilité d'analyser les conflits

Véronique Thireau

► **To cite this version:**

Véronique Thireau. Albert O. Hirschman ou la possibilité d'analyser les conflits. *Revue juridique nimoise*, 2015, 7. hal-01217491

HAL Id: hal-01217491

<https://hal.science/hal-01217491>

Submitted on 19 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Document de recherche #2015-02

Albert O. Hirschman ou la
possibilité d'analyser les conflits

Véronique Thireau



Albert O. Hirschman ou la possibilité d'analyser les conflits

Par Véronique Thireau, MCF HDR, Sciences Economiques
Université de Nîmes

Albert Otto Hirschman, (1915- 2012) nous a quittés un 10 décembre au terme d'une vie longue, riche et trépidante durant laquelle il aura marqué les sciences économiques et plus largement les sciences sociales¹.

Personnage romanesque², né en 1915 dans une famille juive et berlinoise, il combattra tour à tour le nazisme, le franquisme, le fascisme mussolinien avant de rejoindre l'armée française au sein d'un bataillon d'engagés volontaires de nationalités allemande et italienne. Il participe alors aux activités d'une filière d'évasion vers les Etats-Unis de personnes menacées par les lois antijuives parmi lesquelles sont le plus souvent citées : Hannah Arendt, le frère de Thomas Mann ou encore André Breton, Marc Chagall et Max Ernst. Lorsqu'il est lui-même recherché par Vichy, il emprunte cette voie et rejoint à son tour l'Amérique.

Devenu citoyen américain³, il revient toutefois en France à la libération sous l'uniforme de son nouveau pays d'accueil et participe activement aux destinées du Plan Marshall et de la reconstruction⁴.

Son parcours académique peut être décrit en parallèle de cet engagement politique mais la passion de cet être étonnant, hors norme et polyglotte⁵ est telle qu'ils vont se féconder l'un l'autre offrant une place de choix à l'analyse des conflits, des rapports de force et autres effets de domination et de dépendance... Sa formation le conduit d'HEC qu'il n'apprécie guère, à la London School Economics en passant par la Sorbonne pour finalement soutenir une thèse à l'Université de Trieste. Au terme de celle-ci, le voyage intellectuel se poursuit en une fréquentation d'universités prestigieuses (Columbia, Princeton, Yale ou Harvard). Un séjour en Amérique Latine, en Colombie notamment, suivi de l'observation attentive d'évènements politiques marquants tels que la chute du mur de Berlin contribueront à parachever ses réflexions sur le développement et à asseoir son hypothèse quant aux liens forts qu'entretiennent immanquablement économie et politique.

Son apport sera envisagé ici à travers une description du fameux modèle « *Exit, Voice Loyalty* » pour déboucher ensuite sur les utilisations contemporaines qui en sont faites dans l'analyse des oppositions conflictuelles impliquant l'action publique notamment en cas de voisinages litigieux.

I – Exit Voice Loyalty⁶

A l'image d'un Charles de Gaulle jugeant « *inconcevable que les doctrines militaires prévalent sur les contingences de la guerre et du champ de bataille...où seules comptent les circonstances (terrain, morale des troupes, ennemi en présence...) et les personnalités (posture*

¹ Parmi lesquelles la sociologie, la philosophie ou les sciences politiques

² Voir l'article qui lui est consacré dans la Revue *Alternatives économiques*, n° 320, janvier 2013 p.78 à 79, Denis Clerc. Idem pour le Journal *Le monde*, 21/12/2012 par Nicolas Weill.

³ Il naît Hirschmann en 1915 pour devenir Hirschman en 1940, Voir *Le monde* op. cit. décembre 2012.

⁴ Dans le cadre de fonctions remplies entre 1946 et 1952 au Federal Reserve Board à Washington.

⁵ Allemand, anglais, italien, espagnol et français font partie des langues couramment pratiquées.

⁶ Nous reprenons ici les éléments développés dans le « *Exit, voice, loyalty, défection et prise de parole* », de AO. Hirschman dans l'édition de l'Université de Bruxelles, Fayard 1995, 149 pages, réédition 2012 préfacée par P. Delwit.

agressive, défensive, conformiste...) »⁷, Albert Hirschman fustige dans ses diverses productions, les caractères déterministe, monocausal et étriqué des théories économiques dominantes. « *J'ai toujours eu une certaine aversion pour les principes généraux et les solutions abstraites. Je crois indispensable d' « examiner le patient » avant de déterminer ce qu'il a* ». ⁸ Pour autant, il ne s'oppose pas de manière systématique et ne rompt pas le fil de la discussion et du débat qu'il appelle de ses vœux, en cohérence avec les principes théoriques qu'il énonce....⁹

Ses travaux remettent toutefois en question plusieurs points fondamentaux des grilles de lecture orthodoxes que sont l'équilibre parfois source de défaillances, la croissance qui peut se révéler déséquilibrée, la rationalité à travers les fameux intérêts entre passion et raison, et enfin la morale qui s'enrichit de la fidélité, de la loyauté mais aussi de la déception. Son interprétation des échanges s'appuie sur l'hypothèse, déroutante il est vrai, que l'analyse économique devenue faillible ne peut tout expliquer et surtout prévoir. L'évolution des prix et des revenus ne sont plus les seuls moteurs des actions individuelles et collectives. Mais ce constat, et les propositions qui en découlent, revêtent un double intérêt : il devient alors possible de raisonner dans une logique pluridisciplinaire et d'intégrer, pour réaliser des coordinations réalistes, économie et politique.

La science économique est une théorie des choix et c'est précisément sur la question des choix que AO. Hirschman va se pencher. Si les choix en question intéressent d'abord le consommateur, d'autres lectures peuvent être ensuite transposées à l'électeur, le citoyen, voire le producteur lui-même¹⁰.

La novation réside dans deux affirmations : Non seulement les choix peuvent être irrationnels mais l'inefficacité qu'ils engendrent peut être surmontée. On voit dès lors tout l'intérêt qu'il peut y avoir à mettre en place par exemple une politique industrielle sensée peser sur des facteurs fortuits ou subjectifs à l'origine de coûts sociaux et humains et cela, même si on admet les mérites de la concurrence.

On pense en effet généralement en économie qu'une firme dont les produits ne sont pas consommés n'a d'autre issue que de disparaître au profit d'une autre structure, efficace celle-ci, qui récupèrera clientèle, marché, facteurs de production et autres investissements. Symétriquement en sciences politiques on peut imaginer qu'une révolution, un changement de régime, sont nécessaires pour libérer des énergies citoyennes réprimées.

Or, pour AO Hirschman, des solutions médianes existent à travers deux mécanismes qu'il dénomme **exit** (défection) et **voice** (prise de parole). Le premier est plutôt le fait de l'analyse économique, le consommateur n'ayant a priori d'autre alternative que de ne plus acheter le produit dont il est mécontent, tandis que la seconde renvoie spontanément au champ politique. Notons en chemin que si la prise de parole n'est pas prise en considération dans le champ économique, la défection n'est souvent guère possible en matière politique. Comment en effet exprimer sa désapprobation en dehors des périodes électorales ? Peut-on désertir lorsque l'on désapprouve la politique extérieure mise en place par un gouvernement. Certes pas et l'accusation de trahison n'est jamais loin Ainsi, Bradley Manning serait-il ce héros dénonçant les exactions américaines en Irak et en Afghanistan ou le déséquilibré dépeint par son supérieur hiérarchique ? La réponse est malaisée... Que dire d'un Charles de Gaulle, cité plus haut, rétrogradé le 22 juin 1940, admis à la « retraite d'office », par mesure disciplinaire le lendemain puis condamné à quatre ans de prison

⁷ Cet art de la guerre est décrit notamment dans l'ouvrage *le fil de l'épée*, Plon, Imprimerie nationale Editions, 1996 (première publication en 1932), commenté par Mathieu Roger <http://leslecturesdares.over-blog.com/article-le-fil-de-l-epée-de-charles-de-gaulle-64423620.html>.

⁸ AO Hirschman, « La morale secrète de l'économiste » p. 81 (ouvrage introuvable à ce jour) cité par Gilles Dostaler in *Alternatives économiques*, Hors série poche n°57, octobre 2012

⁹ Il est « loyal » avec la théorie économique et se fait entendre (donne de la voix) pour améliorer la pensée....

¹⁰ Voir V. Frigant, in RERU 2001/5.

pour « délit d'excitation de militaires à la désobéissance » le 04 juillet pour être ensuite déchu de la nationalité française et condamné le 2 août 1940 à la peine de mort pour les motifs suivants « trahison, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, désertion à l'étranger en temps de guerre, sur un territoire en état de guerre et de siège »¹¹ Symétriquement dans le champ économique des postures peu « orthodoxes » peuvent aussi émerger : Il en va ainsi des actionnaires demandant réparation à Microsoft pour des informations cachées¹² relatives aux mauvaises ventes de la tablette RT soulignant que la défection n'est pas la seule alternative possible.

C'est donc bien d'une dynamique entre ces deux mécanismes, les uns propres au marché, les autres extérieurs qu'il faut rendre compte pour décloisonner les logiques économiques et politiques.

Si la concurrence était parfaite au sens où les économistes l'entendent¹³, c'est à dire si les consommateurs étaient parfaitement informés de ce qui se passe sur le marché et parfaitement réactifs, la défection autoriserait une régulation satisfaisante de l'ensemble de l'économie¹⁴. Or, il n'échappe à personne que cette situation n'existe sur aucun marché et que la prise de parole devient alors un élément déterminant pour permettre à l'entreprise défaillante de ramener sa production vers un seuil qualitatif plus élevé.

Comblant l'interstice entre une fidélité muette et une désaffection absolue, AO. Hirschman définit cette prise de parole comme *toute tentative visant à modifier un état de fait jugé insatisfaisant*.¹⁵ Ses moyens d'action sont divers et vont du courrier à la pétition, de la grève de la faim à toute autre forme de mobilisation de l'opinion publique sans oublier le recours à la justice. En toute logique la prise de parole augmente en proportion inverse des possibilités de faire défection et de l'existence de produits de substitution¹⁶. Ce faisant, la possibilité de défection a un impact sur les résultats obtenus par la prise de parole.

La parole varie au gré du niveau de développement des pays concernés, des formes de régime et du niveau d'éducation et donc du pouvoir de négociation des populations. Elle sera d'autant plus appuyée qu'elle concerne des achats nombreux, coûteux et des organisations puissantes. Ses relais sont divers : l'initiative indépendante menée par un individu charismatique à l'exemple d'Irène Frachon dans l'affaire du Médiateur, l'activation (ou la réactivation) d'organes officiels de contrôle (douanes, services dédiés des ministères), le renforcement des activités visant à éliminer d'emblée le mécontentement (traçabilité, étiquetage...).

¹¹ Le jugement est prononcé par le tribunal militaire permanent de la 13e région siégeant à Clermont-Ferrand. La réponse de l'intéressé relayée par les nombreux blogs gaullistes sera comme à l'accoutumée cinglante : « Les vieillards qui se soignent à Vichy emploient leur temps et la passion à faire condamner ceux qui sont coupables de continuer à combattre pour la France ».

¹² Microsoft aurait inscrit à son budget une charge exceptionnelle de 900 millions de dollars sans que cela n'apparaisse dans les résultats financiers publiés fin mars 2013 et transmis aux actionnaires. Cette omission constituerait une entorse à la Securities Exchange Act de 1934 et l'annonce tardive de ces mauvais résultats aurait contribué à faire chuter les cours de l'action de plus de 11 %.

¹³ La CPP correspond à un marché où 4 hypothèses sont remplies simultanément :

L'**atomicité** qui consacre l'absence de domination de qui que ce soit sur le marché (offreur ou demandeur, distributeur etc.), la **fluidité** qui autorise les mouvements des intervenants sur le marché, des facteurs de production, des capitaux et des biens et services, la **transparence** qui indique que tous détiennent toute l'information disponible, l'**homogénéité** qui indique que les produits de même nature sont identiques (une lessive est une lessive quelle que soit la marque ou la forme du paquet...). Tous les économistes sérieux savent que cette situation n'existe pas, elle permet simplement de tester des hypothèses....

¹⁴ Encore que l'économiste sache en voir les effets mais s'il évoque peu la manière dont ce mécanisme se met en place et se développe.

¹⁵ Op.cit. p. 41.

¹⁶ La fameuse élasticité.

Si défection et prise de parole, combinées ou prises isolément, n'amènent pas de réponses satisfaisantes en regard d'une situation demeurant dégradée sur un plan qualitatif (ou en termes de prix), laissant le consommateur insatisfait, alors la concurrence tend, selon AO Hirschman à s'effacer au profit du monopole. Il souligne par ailleurs le rôle déterminant de la prise de parole dans la lutte contre la dégradation des services publics.

En effet, le **loyalisme**, troisième élément de la réflexion proposée, permet d'appréhender la coexistence dynamique de la défection et de la prise de parole. Cette forme d'attachement suppose que l'individu espère et croit possible une amélioration de la situation et considère qu'il est en mesure d'influencer les décisions prises.

Cette « fidélité » qui articule exit et voice en des formes différentes (menaces, boycott...) se caractérise par le fait qu'elle n'est pas nécessairement rationnelle et peut même se révéler totalement absurde. *Le loyaliste est celui qui hésite à quitter l'organisation à laquelle il appartient, même s'il est en désaccord avec elle*¹⁷. Le degré de loyalisme d'un individu est à mettre en lien avec la perte, le coût d'un départ voire du rejet d'une organisation. Plus ce dernier sera estimé élevé, plus l'individu aura tendance à être loyal. Or l'estimation réalisée par l'intéressé n'est pas forcément conforme à ce qui peut être observé le cas échéant. C'est ainsi que le choix peut apparaître déraisonnable.

Toutefois AO. Hirschman prend soin de distinguer les conséquences d'un attachement à des producteurs de biens privés ou de biens collectifs. En effet le second cas suppose d'apprécier la qualité, les mérites comparés, les effets sur son propre bien-être et sur celui de la société dans son ensemble d'une mobilisation de l'intérieur ou d'une action à l'extérieur de l'organisation suite à un départ....¹⁸

Ainsi « Exit Voice Loyalty » offre une possibilité d'analyser des ressorts de l'action collective, des investissements politiques et sociaux, de l'engagement qui ne cesse de croître eu égard à l'accroissement de l'éducation des individus, devenus plus actifs dans leur participation à la chose publique et déléguant moins à des élites qu'ils contestent....

Organisations dont les membres expriment leurs réactions par :		DEFECTION	
		OUI	NON
PRISE DE PAROLE	OUI	<i>Associations volontaires, partis politiques en régime pluraliste, entreprises avec nombre restreint d'acteurs</i>	<i>Famille, tribu, nation, églises, partis politiques en régime de parti unique non totalitaire</i>
	NON	<i>Entreprises en situation de concurrence</i>	<i>Partis politiques en régimes de partis uniques totalitaires, groupes de terroristes, bandes de criminels</i>

Sources : AO Hirschman
op. cit. p. 130
« *L'équilibre optimal : un idéal jamais atteint* »

¹⁷ Op. cit. p. 107.

¹⁸ Pour certains auteurs, dont M. Vahabi, la distinction exit/voice telle qu'elle est proposée ne permet pas rendre compte de tous les conflits : tel est par exemple le cas d'une révolution.... Voir *Revue d'Economie Politique*, avant-propos de l'auteur, n°2012/2 vol122p. 135-151.

II – L’analyse des conflits et l’action publique

Pour AO. Hirschman, « *Même dans une société dotée des meilleures institutions du monde, il est inévitable, ne serait-ce que pour une multitude de raisons accidentelles, que le comportement de certains agents sociaux ne réponde pas à celui que l’on attend d’eux* ». Le célèbre « laissez-faire » n’est donc pas nécessairement de mise et il poursuit, précisant que pour que ces « comportements dysfonctionnels », par leurs effets cumulés, n’entraînent pas un déclin général, la société doit rassembler ses forces pour ramener le plus grand nombre de ses membres défaillants à des comportements compatibles avec son fonctionnement normal. Si ces considérations peuvent paraître étranges voire naïves à ceux qui s’intéressent au droit et aux Sciences politiques, elles méritent l’attention pour qui pratique les Sciences économiques.

Faire des choix collectifs et identifier les postures « défaillantes » suppose de parvenir à des accords et donc de gérer des positions différentes, parfois diamétralement opposées. Pour l’économiste, le conflit est a priori inexistant en vertu du principe de l’échange réputé mutuellement avantageux. Tout au plus est-il envisagé comme une externalité, un obstacle qu’il convient de surmonter en coopérant, négociant voire en renvoyant les questions sans réponse sur le terrain juridique. Or qui dit désaccord ne dit pas forcément faute, illégalité, ou nuisance¹⁹ de l’un ou l’autre.....Certes l’échange marchand est soumis au contrat, aux règles de propriété mais comment arbitrer ex ante un choix d’aménagement, le choix de réalisation et l’emplacement d’un pont, d’une route, d’un aéroport ou d’une centrale nucléaire ? Qui a raison ou tort ? On objectera que l’intérêt général prime, reste ensuite, rien que cela, à le définir puis l’identifier....et à le faire accepter aux réticents.

L’aménagement du territoire et plus spécifiquement l’implantation d’industries est sans doute l’un des terrains qui contribue le plus vigoureusement à redéfinir les édifices mises en place par les ingénieurs économistes en matière de calcul économique²⁰. Intégrer l’idée d’une « acceptabilité sociale » a peu à peu fait son chemin. Mais pour parvenir à cela il est impératif d’intégrer au cœur de la décision publique des oppositions ne serait-ce qu’entre des niveaux locaux et nationaux de décision, et plus encore si l’on s’intéresse au point de vue du simple citoyen.

Si l’on souhaite aborder un conflit qui sort de la transaction pour entrer dans le champ du politique, donc des rapports entre gouvernants et gouvernés, alors il importe de renouer avec une conception déjà présente dans les écrits d’Aristote ou d’Héraclite qui voient dans le conflit, père de toute chose, un régulateur des relations humaines voire un élément *constitutif de toute société humaine qu’il est absurde de prétendre éradiquer*.²¹ C’est cette place qu’il prend sous la plume d’AO. Hirschman qui parle d’une *colle* et d’un *solvant*²² voire même d’un élément fondateur d’une communauté et pas uniquement une « nuisance » dont il conviendrait de se débarrasser au plus vite. Considérer ainsi le conflit permet de raisonner à partir des préférences individuelles même si on se situe hors du champ de la concurrence voire d’une coopération contrainte.

La prise de parole va solidariser les acteurs en présence, vivifier les débats et empêcher l’explosion, ou la tentation d’éliminer l’autre, de le chasser. Elle permet l’expression publique, la

¹⁹ Voir Swanson T. et Kontoleon A cités en bibliographie.

²⁰ Voir HV. Pham et A. Torre, « la décision publique à l’épreuve des conflits », revue d’Economie Industrielle, n°138, 2nd trimestre 2012.

²¹ Voir A. Torre, « Conflits environnementaux et territoires » in B. Zuideau (ed.), *Développement durable et territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 518 pages.

²² AO. Hirschman, *Un certain penchant à l’autosubversion*, Fayard, 1995.

révélation d'un différend qui s'inscrit tout à la fois dans le présent mais aussi dans le futur où la possibilité d'actions peut être préservée. Hirschman ne nie pas par ailleurs le danger de dissolution des liens sociaux qui existe, c'est le sens du mot solvant et invite donc à bien différencier les conflits en vue de repérer les chances offertes mais aussi les dangers. Pas de généralités donc et de modèle fabriqué à attendre mais une observation minutieuse quant à la fréquence des problèmes rencontrés, à leurs modalités d'expression, aux possibilités et aux expériences de compromis et de négociation envisageables, au caractère définitif ou temporaire des solutions mises en avant, ainsi qu'aux caractéristiques et aux pouvoirs respectifs des acteurs en présence...

C'est pourquoi les analystes actuels « traquent », selon les propres termes d'H.V. Pham et A. Torre²³, les différents conflits territoriaux observables et de nombreuses lectures ou interprétations sont désormais accessibles à qui se penche sur ces questions²⁴. L'une d'elles a particulièrement retenu notre attention même si la coordination évoquée est assez éloignée sur le fond des questions auxquelles notre équipe de recherche d'accueil, le CRA (Centre de Recherches Administratives)²⁵ s'intéresse. En effet, l'université de Nîmes a orienté ses recherches pluridisciplinaires depuis quelques années déjà sur les risques technologiques. Economistes et juristes s'intéressent plus particulièrement à la localisation des installations nucléaires civiles et aux tensions et conflits qui en découlent. Il s'agit d'apprécier les coordinations politiques et économiques en cas de voisinages litigieux et d'observer et analyser les oppositions conflictuelles qui ont pu voir le jour lors de l'implantation des sites à partir des productions normative (actes des collectivités) et juridictionnelle (décisions de justice) disponibles. Ces postures sont également envisagées sous un angle dynamique afin de mettre en évidence et de qualifier les modes de résolution élaborés à travers des coordinations institutionnelles, économiques voire interpersonnelles impliquant l'Etat, les collectivités locales, l'industrie nucléaire, les acteurs économiques et les citoyens.

Le travail réalisé par Olivier Bouba Olga²⁶ porte sur les conflits d'usage autour de la ressource en eau sur le bassin versant de la Charente, ressource convoitée tant par les agriculteurs irrigants que par les ostréiculteurs. L'outil développé à l'occasion de l'interprétation de ce conflit s'appuie sur Exit-Voice mais ajoute une dimension supplémentaire avec la question des proximités²⁷. Même si cela n'est pas indiqué explicitement, la proximité amène des indications quant au degré de loyauté éventuelle des participants. Elle réinterroge la rationalité des individus qui devient limitée car « située » dans un espace physique, dans un espace des ressources ou dans un espace des possibilités de coordination.

Ainsi différents types de proximité peuvent être évoqués :

La proximité **géographique** qui peut être subie ou recherchée. Elle implique les questions relevant de la distance à parcourir et peut donc générer des coûts ou des avantages spécifiques. Lorsqu'elle est subie, elle empêche de fait l'exit. Comment déplacer les vignobles de côtes du Rhône situés à proximité du site de Marcoule ? D'ailleurs le poids des collectifs d'acteurs dans le choix de localisation est un indicateur du degré de soumission de chacun d'eux. Les inégalités en termes de pouvoir sont souvent patentes même si des coordinations peuvent exister. Mais la proximité géographique peut aussi être recherchée car sources d'avantages comme dans le

²³ Op. cit. p.117.

²⁴ Voir le site du séminaire « conflits et territoires » proposé sur le site d'AgroParisTech à l'initiative d'A. Torre, T. Kirat et R. Melot.

²⁵ Antenne de l'Université de Nîmes, EA 893 GDR 1199 – Université Aix-Marseille.

²⁶ Professeur à l'Université de Poitiers, voir « Un approfondissement du modèle exit-voice par l'économie des proximités », présenté le 10 octobre 2007 dans le cadre du séminaire *conflits et territoires* op. cit.

²⁷ On parle aujourd'hui d'« Economie de la proximité » autour de deux ouvrages fondateurs : Gilly J. P. et Torre A. en 2001 et Pecqueur B. et Zimmerman J. B. en 2004 élaborés après une série de rencontres et colloques entre spécialistes de l'économie spatiale et de l'économie industrielle.

cas abondamment décrit des technopoles. Elle n'est pas nécessairement permanente et peut aussi prendre un caractère temporaire dont le tourisme offre une parfaite illustration.

La proximité **organisée** concerne précisément les coordinations à l'œuvre et traduit la capacité d'une organisation à faciliter les interactions entre les partenaires. Il est question de ce que l'on appelle communément des réseaux portant un sentiment d'appartenance²⁸ (grandes écoles, groupes de pression, famille etc.) ou un ensemble de valeurs et de représentations communes dans une logique dite de similitude. Si cette proximité est mise en place en amont, les chances de réussite du projet à venir sont potentiellement plus fortes. C'est toute la logique des fameux débats publics. Cela étant on peut s'interroger quant à leur efficacité si l'on observe leur dernier avatar relatif aux déchets nucléaires (CIGEO)²⁹. Cet exemple montre à quel point une étude minutieuse de chaque conflit est nécessaire pour démêler l'écheveau de ces proximités diverses et parfois contradictoires prenant place dans des espaces physiques, dans des espaces de ressources et dans des espaces de dispositifs de coordination³⁰.

<i>Solutions au conflit</i>		Proximité organisée	
		Forte	Faible
Proximité Géographique	Recherchée	Exit ou voice	Exit
	Subie	Voice	Exit dans l'espace des ressources

Sources : O. Bouba Olga op. cit. p.5 Tableau : exit/voice et proximités

L'industrie nucléaire offre des possibilités d'analyse inédites et suppose d'approfondir encore cette réflexion et ces interprétations eu égard au poids des acteurs, à l'implication de l'Etat poursuivant des logiques énergétiques donc économiques et militaires stratégiques, à la virulence et aux modes d'actions de certains opposants³¹, à la manière dont les contentieux voient le jour, se manifestent et se résolvent...C'est en cela qu'elle nous intéresse et qu'elle doit nous permettre de lier économie et politique. Ainsi naviguerons-nous **du mensonge à la violence**, pour paraphraser Hannah Arendt, qu'AO. Hirschman, encore lui, nous permet de lire aujourd'hui.

²⁸ Voir le site de Greenpeace et la partie consacrée aux industries du nucléaire et aux X-mines.

²⁹ <http://www.irsn.fr/dechets/Pages/Home.aspx>

³⁰ Les Clie par exemple.

³¹ Voir par exemple : L'envoi anonyme en cet été 2013 à la presse et aux préfets de 4 départements du Sud-Est (Gard, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Drôme) de boulons de lignes Très Haute Tension sortant de centrales nucléaires, assorti de menaces que ne cautionnent pas certains collectifs assurant que leur action est pacifique. Edition Midi Libre 7 août 2013.

Bibliographie

Alternatives Economiques poche, *Les grands auteurs de la pensée économique, Albert Hirschman, penseur iconoclaste du capitalisme*, p. 234 à 237, G. Dostaler, octobre 2012.

Alternatives Economiques, « Hirschman, un modèle pour Alternatives Economiques », par Denis Leclerc, p. 78-79, n° 320, Janvier 2013.

Ansary P., « Albert Hirschman, loyauté, défection et prise de parole », <http://politique.eu.org/spip.php?article> 1099.

Arendt A., *Du mensonge à la violence*, Agora Pocket, Paris, 2012.

Bouba Olga O., « Un approfondissement du modèle exit voice par l'économie des proximités, séminaire conflits et territoires, initié par A. Torre, octobre 2007.

http://www6.versailles-grignon.inra.fr/sadapt/Equipe-Proximites/Seminaires/Seminaire-Conflits-et-territoires/dernieres-interventions/a_bouba_olga

Frigant V., « Une lecture hirschmanienne de la coordination : le loyalisme dans les systèmes productifs localisés », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2001/5 p. 743 à 762.

Gilly JP. Et Torre A., *Dynamique de proximité*, L'Harmattan, 2000.

Hirschman AO., *Les passions et les intérêts*, Puf, 2011.

Hirschman AO., *Vers une économie politique élargie*, Les éditions de Minuit, 1986, Paris.

Hirschman AO., *Un certain penchant à l'autosubversion*, Fayard, Paris, 1995.

Hirschman AO., *Bonheur privé, action publique*, Fayard, 2008, Paris.

Hirschman AO., *Exit, Voice, Loyalty*, éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.

Kirat T. et Torre A., « Quelques points de repères pour évaluer l'analyse des conflits dans les théories économiques, avec une emphase particulière sur la question spatiale, *Géographie, Economie et Sociétés* n°9 (2007), 215-240.

Le Monde, « Albert Hirschman, économiste engagé et "autosubversif" », mis à jour le 24.12.2012 à 11h16 Par Nicolas Weill.

http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2012/12/21/albert-hirschman-economiste-engage-et-autosubversif_1809562_3382.html

Pecqueur B. et Zimmerman JB., *Economie de proximité*, Hermès, 2004.

Pham HV et Torre A., « La décision publique à l'épreuve des conflits », *Revue d'Economie Industrielle*, n°138, 2nd trimestre 2012.

Torre A., « Conflits environnementaux et territoires » in B. Zuideau (ed.), *Développement durable et territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 518 pages.

Swanson T. et Kontoleon A., "Nuisance" *Encyclopédia of Law and Economics*, Department of Economics, School of Public Policy and CSERGE. University College of London. 1999.

Vahabi M., « Economie politique des conflits », *Revue d'Economie Politique*, 2012/2 – vol122p. 135 à 151.